



L'expert-comptable et le dirigeant: un duo gagnant

GETTY IMAGES

Second volet du baromètre TPE/PME, ce sondage destiné aux professionnels du chiffre a été réalisé en août avec le concours de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Brevetés de Belgique. Les résultats obtenus auprès des membres de l'Ordre complètent et confirment le premier volet de notre enquête.

Comme Olivier Bottequin le souligne déjà dans les pages précédentes de ce guide : “Sans les comptables, il n’y a plus d’économie, parce qu’il n’y a plus de résultats et plus de base imposable. Sans résultats, l’entrepreneur ne sait pas, par exemple, s’il peut ou non engager des collaborateurs. Et sans base imposable, il n’y a plus de déclaration fiscale et donc plus d’impôt. Et sans impôts, il n’y a plus de recettes pour l’État, et par conséquent plus d’investissements au service de la collectivité tels que les routes et les écoles. Le rôle des comptables est donc très important.” Ce n’est pas Emmanuel Degrève, président de l’OECCBB (Ordre des Experts-Comptables et Comptables Brevetés de Belgique) et *partner* et conseil fiscal du cabinet Deg & Partners, qui compte une quarantaine

de collaborateurs, qui va infirmer ce constat : “Au-delà de la mécanique comptable, nous accompagnons le client dans la marche de son entreprise et le rassurons tout au long de la vie de celle-ci. Nous sommes celui à qui le dirigeant et l’indépendant, qui sont souvent seuls, parle en premier”. Les résultats de l’enquête menée en août auprès des membres de l’OECCBB font plus que confirmer le rôle primordial des experts-comptables dans l’accompagnement des entreprises.

Secteurs d’activité fragilisés et secteurs d’activité résilients

L’expert-comptable se profile nettement comme le premier conseiller de l’entreprise. C’est particulièrement vrai pour les TPE et PME où celui-ci déclare principalement fournir des ➔

conseils financiers ou stratégiques, soutenir des démarches administratives ou juridiques et accompagner des projets de digitalisation et d'innovation. La majorité des entreprises qu'accompagnent les répondants comptent moins de 10 employés (77,5%). "L'essentiel de la clientèle est active dans des petites structures, valide Emmanuel Degrevé. En ce qui nous concerne, 80% de nos clients sont des sociétés unipersonnelles dont une part est composée de professions libérales et 20% de sociétés, essentiellement dans le non-marchand, qui sont des employeurs plus importants. En fonction du secteur d'activité, une PME va engager son propre comptable quand elle atteint un nombre de collaborateurs variant entre 10 et 20 personnes."

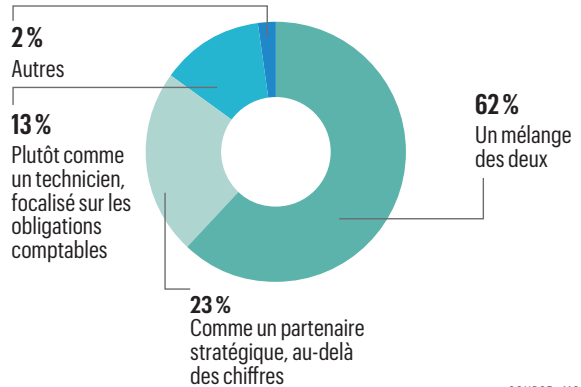
Il s'affirme également comme un excellent observateur de la santé des entreprises qu'il accompagne. Ainsi, à la question de savoir, selon lui, "quels sont les deux secteurs d'activité les plus fragilisés en Wallonie", ce sont d'une part l'horeca, et d'autre part le commerce de détail qui arrivent en tête, chacun avec 52% des réponses, devant la construction et le bâtiment (33%) et l'agriculture et l'agroalimentaire (19%). Ici aussi, ce



À l'image des dirigeants, les experts-comptables sont confiants quant à la résilience du tissu économique wallon.

n'est pas une surprise. Le premier secteur a traversé difficilement le confinement et subi fortement la hausse du prix de l'énergie et des matières premières consécutive à la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Quant au second, il est frappé de plein fouet par l'inevitable essor du commerce électronique. À l'inverse, les secteurs d'activité actuellement les plus dynamiques ou les plus résilients en

SELON VOUS, COMMENT VOS CLIENTS PERÇOIVENT-ILS VOTRE RÔLE DE COMPTABLE ?



SOURCE : MOORE

Wallonie, selon nos répondants, sont l'IT (77%) d'une part, et les services aux entreprises (46%) d'autre part. Loin devant les soins de santé et services à la personne (15%), la construction et le bâtiment (15%) et le transport et la logistique (14%).

Des PME en bonne santé

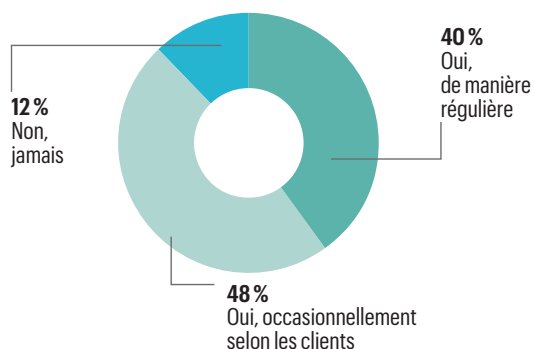
Lorsqu'on les interroge sur le principal frein à la croissance des TPE et PME wallonnes, c'est la pression fiscale et réglementaire (50%), ainsi que les difficultés de recrutement (30%) qui se détachent nettement, corroborant les résultats obtenus auprès des dirigeants d'entreprise. Selon les experts-comptables, parmi les préoccupations qui reviennent le plus souvent dans la bouche de leurs interlocuteurs figurent notamment l'instabilité législative et fiscale, l'incertitude économique ou encore l'inflation de normes. Ainsi témoigne l'un des répondants à ce dernier sujet : "En matière d'inflation de lois, de règlements, de directives, d'arrêtés royaux, un bel exemple a été fourni par la saga des voitures de société, dont l'épilogue fut une marche arrière toute alors que certaines sociétés avaient signé des bons de com-

mande pour des véhicules hybrides”. *Last but not least*, le souci majeur que l’on retrouve régulièrement dans les TPE et PME est le recrutement. Trouver, gérer et conserver les bonnes personnes s’apparente de plus en plus, jour après jour, à une quête impossible. Paradoxalement, cette recherche de collaborateurs témoigne, en un certain sens, du dynamisme de nombre de sociétés. La preuve nous en est donnée avec l’évaluation de la santé financière des entreprises que les experts-comptables accompagnent. Pour 90% d’entre eux, elle est moyenne (60%), voire plutôt bonne (30%). Une proportion qui correspond peu ou prou à l’évaluation que font les dirigeants de leur entreprise qui, à 82%, l’estiment positive : moyenne (28%), bonne (38%), voire très bonne (16%). Seize pour cent la considèrent cependant plutôt mauvaise. En parallèle à la situation des TPE et PME, il est intéressant de se pencher sur le secteur des cabinets d’experts-comptables qui sont également pour une large part des TPE et PME. “Il y a clairement dans notre domaine une fracture digitale, observe le président de l’OECCBB. Certains cabinets se dotent des outils digitaux, d’autres préfèrent rejoindre d’autres cabinets ou quittent le secteur. On assiste actuellement à une forte consolidation de ce dernier, favorisée par cette transition digitale, mais également par la multiplication des lois et règlements qui finit par dépasser les tout petits cabinets.”

La digitalisation plus que jamais d’actualité

Si les dirigeants et experts-comptables semblent globalement et raisonnablement optimistes quant à la santé des TPE et PME, cela n’empêche pas les seconds de décrire l’état d’esprit des premiers comme stressé à 42% et prudent à 26%. Avec deux extrêmes opposés à parts égales à 15% chacune : les

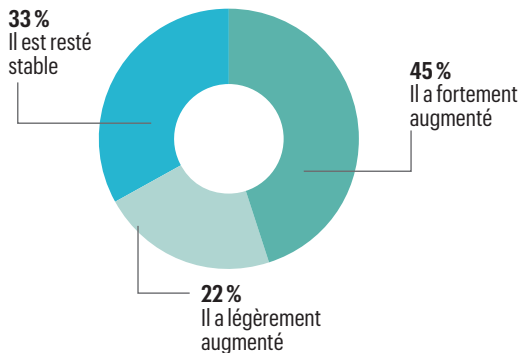
INTERVENEZ-VOUS SOUVENT DANS LA STRATÉGIE GLOBALE DE VOS CLIENTS (FINANCEMENT, RH, TRANSFORMATION, ...) ?



combattifs et les résignés. Lorsque les dirigeants ont été questionnés à ce sujet, une moitié d’entre eux était plutôt positifs (42%) voire très positifs (9%), mais un tiers (31%) déclarait ressentir une pression ou un stress accru. Une pression qu’ils doivent éprouver face à la digitalisation qu’ils perçoivent, pour certains, parfois davantage comme une contrainte supplémentaire que comme une simplification. Mais selon les experts-comptables, une proportion de deux tiers de leurs clients ont investi, en 2024, dans la digitalisation ou l’automatisation de leurs processus. Ce qui correspond aux réponses des dirigeants qui avaient investi à 68%, contre 32% – 15% prévoyaient de le faire et 17% ne l’envisageaient pas.

“La transition numérique est un domaine où nous accompagnons fortement nos clients, explique Emmanuel Degrevé. D’autant plus que celle-ci touche directement notre secteur. Maintenant, on ne peut réduire notre rôle à de l’encodage comme cela peut être perçu par des gens extérieurs. Les clients qui font appel à nos services demandent bien davantage. Leur niveau d’exigence a ainsi fortement augmenté avec la digitalisation, et c’est logique

PAR RAPPORT À IL Y A TROIS ANS, COMMENT À ÉVOLUÉ LE NIVEAU DE SOLICITATION DE VOS CLIENTS À VOTRE ÉGARD ?



puisque aujourd'hui, le client peut avoir accès immédiatement à une série d'informations. Notre rôle ne s'est pas affaibli, mais le métier est devenu plus difficile. Enfin, par rapport à la digitalisation, on doit également se poser des questions qui dépassent l'aspect technologique, comme la souveraineté numérique et la protection et l'usage de données qui sont aujourd'hui stockées dans le cloud."

Partenaire stratégique par excellence

À l'image des dirigeants, les experts-comptables sont confiants quant à la résilience du tissu économique wallon, avec un indice au-delà de 5 pour 85% d'entre eux, similaire à celui des chefs d'entreprise. Après desquels ils jouent un rôle de premier plan. Comme le confirme le sondage effectué. Ainsi, s'il est perçu par 23% des répondants comme un partenaire stratégique au-delà des chiffres, et par 13% comme un technicien focalisé sur les obligations comptables, 62% le considèrent comme un mix des deux. Les réponses des dirigeants à une question similaire soulignent encore davantage le rôle primordial de l'expert-comptable puisqu'ils ne sont pas moins de 76% à le considérer comme un véritable part-

naire stratégique. "Pour beaucoup de nos clients, nous sommes d'abord des conseillers et surtout des personnes à qui ils peuvent se confier, précise Emmanuel Degrevé. En outre, comme nous évoluons dans un monde de plus en plus connecté, ils font plus souvent appel à nous."

L'implication de l'expert-comptable apparaît de manière évidente à la question de l'intervention dans la stratégie globale de leurs clients (financement, RH, transformation, etc.). Une forte majorité (88%) intervient pour partie occasionnellement (48%) et de manière régulière (40%). Depuis trois ans, le niveau de sollicitation des clients à l'égard des experts-comptables a augmenté de deux tiers, dont 45% fortement et 22% légèrement. Des résultats qui confirment pleinement les observations et analyses du président de l'OEC-CBB. Les conseils, que prodigue l'expert-comptable, varient en fonction des spécificités et secteurs de chaque TPE ou PME, avec des questions naturellement liées à l'actualité fiscale, légale ou administrative du moment.



"La transition numérique est un domaine où nous accompagnons fortement nos clients."

EMMANUEL DEGREVE (OEC-CBB)

Aujourd'hui, c'est la facturation électronique obligatoire qui mobilise les comptables et où l'on note un clivage entre les grandes entreprises et les plus petites. Les premières ont effectué les démarches, les secondes sont encore pour une large part dans l'expectative. Autant dire que les TPE et PME auront plus que jamais besoin de leur partenaire stratégique privilégié pour franchir ce cap et débiter 2026 dans les meilleures conditions. **G.V.D.N.**